



# Fédérer les initiatives pour les seniors au niveau du district

Les communes de la Veveyse ont réalisé leur **stratégie Senior+** afin de faire face au vieillissement de la population. Les premières mesures issues d'un processus participatif démarrent ce printemps.

RÉGINE GAPANY

**VEVEYSE.** D'ici à 2035, le nombre de retraités en Veveyse devrait presque doubler par rapport à 2020, passant de 2755 à 5000 personnes. La loi sur les seniors (LSen) demande aux communes de définir, dans un concept, les besoins des plus âgés, ainsi que les mesures qu'elles vont entreprendre pour veiller à la reconnaissance de leurs besoins.

En Veveyse, ces besoins ont été relevés au niveau local et régional, ainsi que les offres existantes (santé, social, travail, intergénérationnel) par un groupe de travail, réuni sous l'égide de l'Association des communes de la Veveyse (ACV) et soutenu par la fondation Pro Senectute Fribourg. «Le questionnaire réalisé en 2022 a reçu énormément de retours avec un taux de participation élevé de 45%», ont relevé les responsables du projet, mardi en conférence de presse à Bossonnens.

## En complément

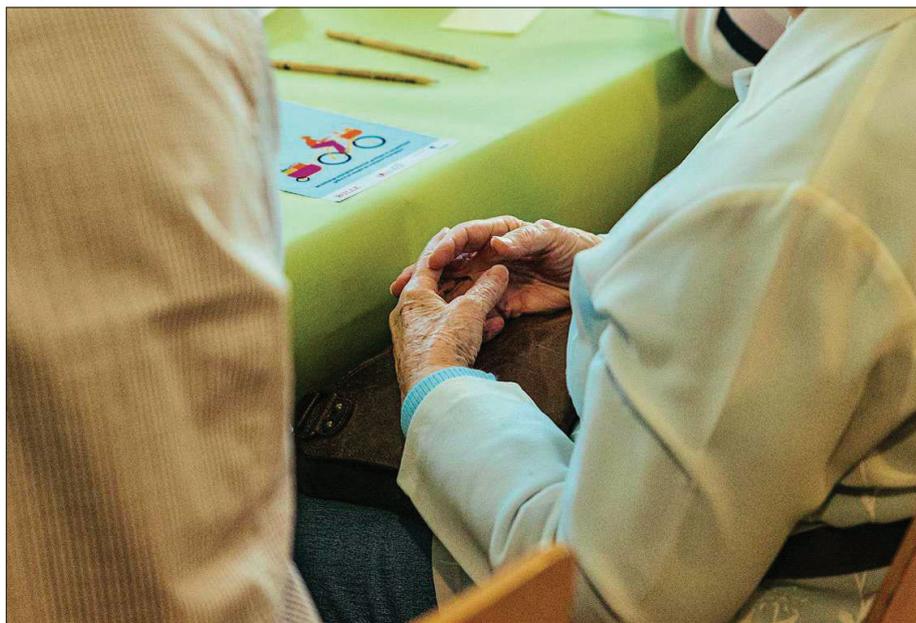
«Ce groupe de travail ne se substitue pas aux actions des communes dans ce domaine, mais doit fédérer les initiatives au niveau du district», a introduit Jérôme Jourdan, président de la commission Senior+ de l'ACV et syndic de Bossonnens.



«Ce groupe de travail ne se substitue pas aux actions des communes.»

JÉRÔME JOURDAN

Les nouveautés proposées viennent en complément de l'ensemble des autres mesures ou des politiques concernant directement ou indirectement



Certaines mesures permettront de veiller à l'intégration des aînés dans la société. RYAN MATERNINI

les seniors, à des échelles nationales, cantonales et communales.

Le plan d'action communautaire tiendra compte des trois zones du district que sont la Haute-Veveyse, la Basse-Veveyse et la région de Châtel-

Saint-Denis. Autour de la coordination gérée par Pro Senectute graviteront l'ACV et la commission Senior+, les neuf communes et leurs actions respectives, les partenaires professionnels et bénévoles ainsi que les groupes seniors sur le terrain.

Concrètement, les mesures permettront de veiller à l'intégration des aînés dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

Il s'agira de centraliser, actualiser et rendre accessibles les informations concernant les

prestations de soutien à domicile, ainsi que les activités et rencontres proposées aux personnes âgées de plus de 65 ans. Des soirées thématiques et ateliers, telles qu'une conférence sur la cybercriminalité ou sur l'adaptation au logement, sont prévues.

Les synergies entre l'Animation jeunesse, le réseau santé, le Cycle d'orientation, la fédération des retraités, la coopérative du Comptoir de la Veveyse, les girons ainsi que les autres événements ponctuels seront envisagés dès l'été avec un bilan à présenter à la fin de l'année. Il sera également

question de créer des lieux de rencontre au sein des communes et de soutenir le lancement d'un réseau de tables de bistrot à l'automne.

## Des locaux dédiés

En collaboration avec les groupes déjà existants et via l'engagement d'une animatrice socioculturelle de Pro Senectute, les échanges intergénérationnels devraient fleurir. Une meilleure diffusion des aides financières et administratives, la recherche de solutions complémentaires et flexibles pour les transports privés, l'analyse de l'augmentation de l'offre

médicale ou encore une campagne régionale de promotion de la santé sont également à l'ordre du jour.

L'équipe sur le terrain dès le 1<sup>er</sup> mai se compose de l'animatrice Fanny Zürcher et de l'assistante sociale Melissa Schmid. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, elle accueillera les bénéficiaires dans un nouvel espace dans le Centre de santé rénové de Châtel-Saint-Denis. Il s'agira des premiers locaux de Pro Senectute en Veveyse. Auparavant, les entretiens ne pouvaient se faire qu'à domicile. «Ce n'est jamais simple de demander ce genre de soutien, note Emmanuel Michielan. Cela peut s'avérer encore plus compliqué s'il faut recevoir les intervenants chez soi.»

A noter également la future centralisation des informations pertinentes et de proximité sur la plate-forme [www.info-senior.ch](http://www.info-senior.ch), qui sera effective vers la fin de l'année.

Les communes veulent, par ce nouveau pan de leur politique, soutenir les initiatives locales et bénévoles, mieux intégrer leur population âgée au quotidien, ainsi que rendre accessibles et développer les aides au maintien d'une vie de qualité à domicile. Pour ce faire, elles versent désormais 100 000 francs sur trois ans jusqu'en 2026. Pro Senectute également. «Il s'agit principalement de ce que nous recevons de l'Office fédéral des assurances sociales, mais également du canton et de nos prestations comme la gym», a précisé le directeur de Pro Senectute Fribourg.

Les 650 membres de la section Veveyse de la Fédération fribourgeoise des retraités ont déjà pris connaissance de ce plan lors de leur assemblée annuelle. «Nos membres sont entièrement satisfaits de ce projet», a relevé son président, Jean Genoud. ■